



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 JANVIER 2025

Présents : Jean-Claude BRUS, Cyrille AUMAGE, Pamela BOUCHET, Jean-Luc DESSALES, Michel FRANCOIS, Caroline ODE, Axelle ROLLAND, TOPART Jorys.

Procuration : PEYSSON Anne-Lise donne pouvoir à Cyrille AUMAGE ; Laurence CHAUDET donne procuration à Caroline ODE.

Secrétaire de séance : Cyrille AUMAGE

Le Maire ouvre la séance à 19h30.

Il soumet au vote le Conseil Municipal du 21/11/2024 qui est approuvé à l'unanimité.

1. Début de séance présentation du projet de mutualisation DFCL.

2. Le Maire demande le rajout de 3 délibérations :

2.1 Reversement du Budget Assainissement vers le Budget Général 2024 somme de 26 000€.

Après délibération du Conseil Municipal est POUR à l'unanimité.

2.2 Reversement de la dotation Voirie à la CCBDP :

Le Maire demande la reversement de dotation départementale voirie à la CCBDP pour les futurs travaux voirie 2025.

Après délibération du Conseil Municipal est POUR à l'unanimité.

2.3 Mise en place de la redevance pour performance des systèmes d'assainissement Collectif pour 0.01€HT/m3. Délibération reportée.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

3. Recensement :

Indemnité de l'agent recenseur de 992.00€.

Après délibération du Conseil Municipal est POUR à l'unanimité.

4. Autorisation au Maire pour payer les factures d'investissement dans l'attente du vote du Budget :

Après délibération du Conseil Municipal est POUR à l'unanimité.

5. Personnel :

Création d'un poste de Rédacteur catégorie B.

Après délibération du Conseil Municipal est POUR à l'unanimité.

La séance est levée à 21h20.